

GCS.EDA

Groupement de Coopération Sociale
ÉTAPE • DIACONAT • ANAÏS



PRÉFET
DE LA DRÔME

Liberté
Égalité
Fraternité

ars
Agence Régionale de Santé

Rapport d'activité 2023



diaconat protestant
DRÔME | ARDÈCHE

SOMMAIRE

1. PRÉSENTATION DU SERVICE	2
2. LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE	3
Pour avoir une idée plus précise : L'hébergement en 2023 au CHRSU ST DIDIER Le collectif – dispositif 115 Les logements diffus	
3. L'ÉQUIPE DU CHRSU ST DIDIER	6
Année 2023 : des nouveaux mouvements dans l'équipe salariée Les bénévoles	
4. LA VIE AU CHRSU ST DIDIER : LIEU ATYPIQUE ET FAMILIAL	8
L'accueil dans le collectif Les différentes modalités de séjour en CHRSU collectif Les contrats longs séjours (LS) : 3 mois renouvelables Un outil de communication essentiel : le conseil d'expression	
5. L'IMPORTANCE DU TRAVAIL EN RÉSEAU ET PARTENARIAT	10
Année 2023 : le partenariat se poursuit	
6. LES DIFFÉRENTS TEMPS D'ANIMATIONS	12
Un portrait collectif du CHRSU Saint-Didier : « Faire ensemble du cinéma » Autres projets	
7. LA VIE DU DISPOSITIF : POST-CHRS	16
Une mission d'accompagnement à double temporalités Les actions collectives Le travail en partenariat Et pour 2024	
8. LES LITS HALTE SOINS SANTÉ	24
Les LHSS en 2023 Un dispositif nécessitant une équipe pluridisciplinaire, alliant médical, paramédical et social Travailler ensemble pour mieux soigner Les partenaires santé Le processus d'accompagnement en LHSS Les souhaits pour 2024	
9. L'ANNÉE 2024 : QUELLES PERSPECTIVES POUR LE CHRSU ST DIDIER ?	32

1. PRÉSENTATION DU SERVICE

Le Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale d'Urgence (CHRSU) du ST DIDIER est situé au centre-ville de Valence. C'est un établissement d'hébergement d'urgence qui accueille des personnes majeures et sans domicile stable. Le public est constitué de quelques femmes et principalement d'hommes isolés. Tous présentent des problématiques associées d'ordre administratif, juridique, relationnel, social et de santé.

Pour des personnes en situation de grande précarité et d'exclusion, le CHRSU ST DIDIER est un lieu qui se veut bienveillant et sécurisant, pour permettre à tout un chacun d'accéder à des besoins primordiaux tels que l'hébergement, l'alimentation, l'hygiène, l'accès aux droits sociaux et rétablir le lien social.

Les missions principales du CHRSU se déclinent de la manière suivante :

- Permettre aux personnes d'accéder à une solution d'hébergement ou de logement adapté à leurs besoins et à leurs possibilités d'insertion
- Accompagner la mise en place d'un projet personnalisé et individuel visant à une insertion sociale
- Etablir des liens avec l'environnement local et les partenaires afin de construire un réseau

L'accompagnement réalisé se fonde sur 3 modes d'intervention :

- La vie quotidienne : le CHRSU est un lieu de vie où cohabitent toutes les personnes hébergées
- L'accompagnement personnalisé : garant d'une prise en compte individuelle des besoins
- Les actions collectives : pour rompre l'isolement, développer la confiance en soi et s'ouvrir vers l'extérieur

Ces 3 modalités sont complémentaires et indissociables à un accompagnement global efficace et de qualité.

Nous accordons une importance particulière au fait que l'accompagnement doit amener la personne à s'investir dans son projet et être actrice de son parcours. En fonction de ses envies, souhaits, capacités et difficultés, l'accompagnement est alors adapté. Enfin, suivant les problématiques repérées, l'équipe de professionnels s'appuie sur un réseau de partenaires aux champs de compétences bien définies.

2. LE FONCTIONNEMENT DU SERVICE

L'établissement, ouvert toute l'année, 24H/24, dispose d'une capacité d'accueil de 41 places réparties de la manière suivante :

☞ **15 personnes accueillies en collectif :**

- 12 places hommes
- 3 places femmes

L'admission s'effectue par orientation du 115 de la Drôme. Deux types de prise en charge sont proposés : séjour de courte durée (15 jours) et les séjours de longue durée (3 mois renouvelables).

- 10 places en Lits Halte Soins Santé (LHSS)

Le dispositif de santé LHSS accueille des hommes ou des femmes isolées en situation d'errance dont l'état de santé nécessite une prise en charge en dehors de l'hôpital. Ils sont souvent adressés par le service social des centres hospitaliers (*cf. chapitre 8*).

- ☞ **13 places en appartements extérieurs, réparties en 11 logements** (dits diffus) à destination de personnes orientées par la commission SIAO. L'équipe de professionnels du ST DIDIER a la possibilité d'orienter des personnes présentes sur le collectif ayant réuni suffisamment de capacités à vivre en logement seul, puisque l'établissement assure la gestion en direct de 2 des logements diffus. L'équipe éducative assure l'accompagnement social et met en place avec différents acteurs du territoire un étayage afin de permettre une réinsertion sociale progressive.

Pour avoir une idée plus précise : L'hébergement en 2023 au CHRSU ST DIDIER

73 ménages accompagnés :

- **34 personnes** ont été hébergées au CHRS en collectif dispositif 115
Avec **16** sorties et **16** entrées
- **46 demandes** pour **25 personnes** accompagnées en LHSS
Avec **17** sorties et **15** entrées
- **14 ménages** soit **17 personnes** en logements diffus
Avec **7** sorties et **5** entrées

Le collectif – dispositif 115

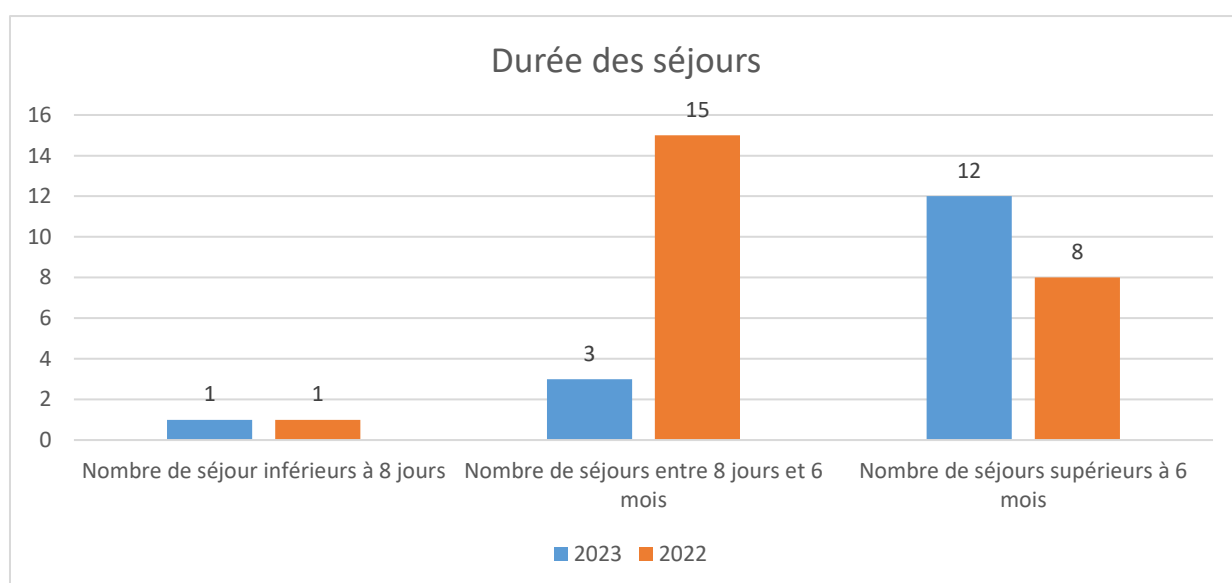
➤ **Moyenne durée de séjour : 344 jours**

➤ **Cumul durée des séjours : 5498 jours en 2023 (4164 jours en 2022)**

Durée de séjour qui oscille de 16 à 666 jours. La moitié des personnes ont une durée de séjour de moins de 115 jours. Les situations sont très variables. Les durées de séjour les plus longues correspondent aux personnes pour lesquelles l'accès aux droits est limité et qui ont peu de perspectives de sorties, si ce n'est un départ volontaire vers un autre territoire ou une solution personnelle.

➤ **Taux d'occupation : 99 %**

La demande est constante pour l'accès aux places d'hébergement d'urgence. Le taux d'occupation est représentatif de cette forte demande. Toutefois, il existe un délai de latence de 3 jours, notamment pour les personnes qui sont parties sans donner de nouvelles, auxquelles nous laissons la possibilité de se représenter dans ce laps de temps avant de remettre à disposition la place au 115.



Nous constatons que les motifs de sorties du dispositif d'hébergements d'urgence sont variés. L'accueil inconditionnel est associé à une multitude de besoins particuliers pour chaque personne hébergée et donc de solution toute aussi diverses. L'équipe, bien que s'appuyant sur des partenaires et dispositifs médico-sociaux environnants, doit s'adapter au cheminement de chacun, à leurs possibilités, et à la réalité de la situation du logement et de l'hébergement du territoire.

L'inconditionnalité de l'accueil, fait que tout en chacun peut quitter le service « du jour au lendemain », et il n'est pas rare que certaines personnes changent de projets, de territoire, de lieu de vie, nous en informant, ou non.

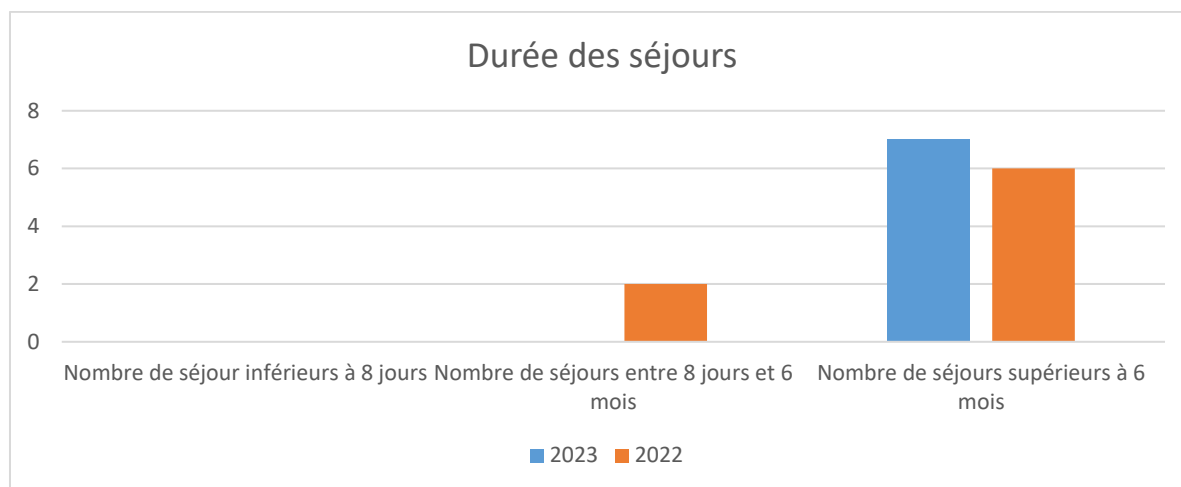
Les logements diffus

➤ **Moyenne de durée de séjour : 428 jours.**

➤ **Cumul durée des séjours : 2999 jours en 2023 (4600 jours en 2022)**

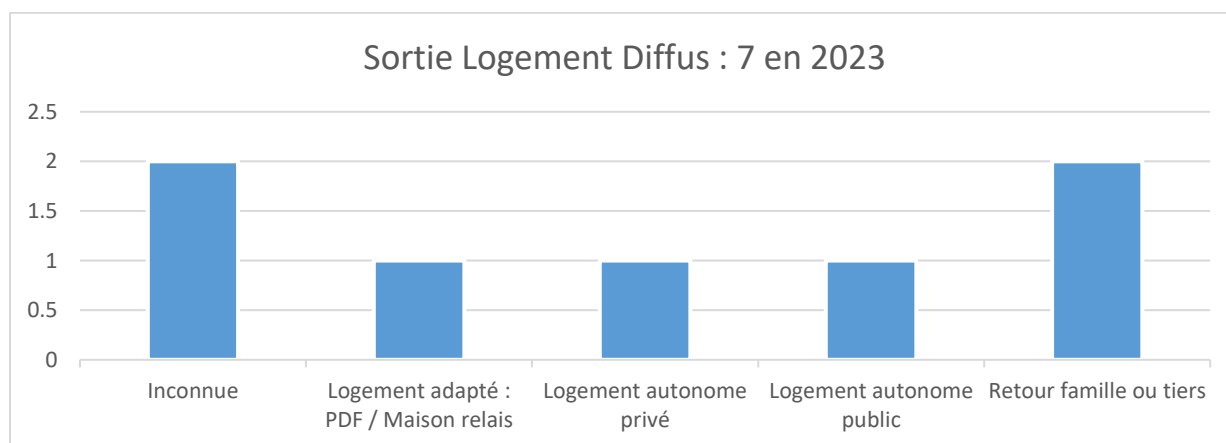
La durée moyenne de séjour est variable de 14 jours à 1562 jours. Elle est là aussi, représentative de la diversité des situations qui nous sont orientées. Force est de constater que suite au COVID, il est difficile pour les personnes hébergées depuis plus de 2 ans notamment, de remettre en avant aujourd'hui l'aspect « temporaire de cet hébergement ».

L'insécurité liée au changement est travaillée constamment, pour aider les personnes accompagnées à se « (re)mettre en mouvement » et à se projeter vers une sortie du dispositif.



➤ Taux occupation : 90,9 %

Nous pouvons observer une période de latence entre le moment où une personne quitte le logement diffus et l'accueil d'une nouvelle orientation du SIAO qui correspond au temps nécessaire pour remettre en état le logement, afin de proposer des conditions d'accueil adaptées (entretien, installation du nouveau matériel, petits travaux de rénovation si besoin). En 2023, nous avons rénové 5 logements et nous avons rendu 2 logements, ce qui a nécessité le besoin de capter 2 nouveaux logements. De surcroît, les délais d'aménagement sont aussi à prendre en compte.



Le SIAO oriente au CHRSU des personnes dont les profils sont très variés. L'équipe, est confrontée à un public aux problématiques diverses, souvent cumulées.

Accompagnant un public vulnérable et fragilisé par des problématiques de santé récurrentes, l'équipe a dû faire face à plusieurs décès en 2023.

Enfin, nous constatons et acceptons que, quelques fois, après plusieurs essais et tentatives, le CHRSU n'est pas un dispositif adapté aux besoins et capacité d'adhésion du public orienté. L'objectif est donc de pouvoir réorienter ces personnes vers un dispositif correspondant davantage à leurs attentes.

3. L'ÉQUIPE DU CHRSU ST DIDIER

L'équipe du CHRSU se veut pluridisciplinaire et est composée de :

- **7 travailleurs sociaux** ayant des formations différentes et complémentaires, assurant accompagnement personnalisé et gestion de la vie quotidienne au sein du collectif : éducateurs spécialisés, assistants sociaux, intervenants sociaux, moniteurs éducateurs.
- **3 personnels de santé** : 1 accompagnante éducative et sociale (AES), 1 infirmière, 1 médecin (20% de présence sur le service)
- **2 veilleurs de nuit** qui assurent la surveillance des personnes hébergées et des lieux la nuit essentiellement. Ils sont chargés de la prévention en matière de sécurité et d'incendie et de la surveillance des bâtiments et des installations. Ils gèrent les situations qui peuvent se présenter la nuit (urgence sanitaire, intrusion, etc....). Aussi, de par leur présence, ils apportent une écoute qui se veut rassurante
- **1 technicien de maintenance** : il assure la maintenance et l'entretien général de l'établissement, des logements diffus et des véhicules du service : aménagements, rangements, petits travaux d'électricité, de plomberie, de peinture. Il s'entoure de partenaires extérieurs en cas de travaux dont il ne pourrait assurer la maintenance
- **1 agent d'entretien**, qui assure l'entretien des parties communes du bâtiment, comprenant les espaces réservés aux personnes hébergées (sanitaires, cuisine, salle collective) et les bureaux des professionnels
- **1 binôme administratif** : une assistante de direction, qui assure le lien entre chef de service et directeur notamment en ce qui concerne la gestion du personnel, et une secrétaire de direction qui assure, en lien avec l'équipe éducative, la gestion administrative des actions sociales et les commandes de fournitures nécessaires au bon fonctionnement du service.

L'équipe est managée par un·e chef·f·e de service qui s'assure de l'application des différentes procédures et réglementation concernant l'établissement. Le CHRSU ST DIDIER fait partie du Pôle Actions Sociales Drôme Nord, piloté par un directeur de Pôle.

Année 2023 : des nouveaux mouvements dans l'équipe salariée

Les départs de salariés permanents durant l'année 2023 :

- Géraldine GARNIER, Cheffe de Service le 31/10/2023 (remplacée par Samir BENSAAFI jusqu'à début janvier 2024, lui-même remplacé par le nouveau Chef de service Fabrice BEAUMONT le 05/02/2024)
- Guy MAPAKOU le 21/07 et Mohamed ER-RACHIDY le 22/07, veilleurs
- Anifa TAOUTAOUI-DOUCHE le 21/05 et Cyrielle SIMEON le 23/06, équipe éducative

Les arrivées 2023 dans l'équipe éducative : Jessica JULLIARD le 16/01 et Monia EL OMARI le 19/06.

Les bénévoles

En complément de l'équipe salariée, l'association fondatrice du CHRSU, l'Etape, reste très présente par l'intervention de bénévoles sur des temps définis tout au long de la semaine et qui assurent diverses actions :

- Réception et stockage des denrées reçues de la Banque Alimentaire
- Préparation des colis alimentaires distribués lors de permanence à des personnes aux ressources financières limitées
- Organisation et gestion d'un vestiaire comprenant des vêtements et du linge de lit
- Organisation et gestion du sous-sol comprenant différents biens (matériel d'entretien, petite vaisselle...) prêts à la distribution des personnes en situation précaire qui sollicitent une aide ponctuelle
- Gestion du linge de lit entre notre établissement et le service de blanchisserie du Centre Hospitalier Drôme-Vivarais.

En 2023, nous constatons une nette augmentation de la demande en termes de denrées alimentaires et produits d'hygiène. Ce sont des tonnes de denrées qui ont été collectées par le biais de la Banque Alimentaire et du réseau de bénévoles. Les colis distribués ont permis à plus d'une centaine de famille de subvenir à leurs besoins.

Pour 2023, nous pouvons indiquer :

	T1	T2	T3	T4	ANNÉE 2023
Volumes distribués					
Volumes distribués en kg (net)	4 920	5 900	6 290	5 892	23 002
Volumes distribués en tonnes (net)	4,92	5,9	6,29	5,89	23
Bénéficiaires					
Nombre de foyers inscrits avec droits en cours sur la période	80	80	90	80	0
Nombre de bénéficiaires inscrits avec droits en cours sur la période	260	260	280	270	0
Nombre de passages bénéficiaires (cumul de personnes servies sur la période)	1312	1525	1483	1460	5780

Les Indicateurs Etat annuels 2021

Poids Total distribué en Kg net	21470 Somme des Kg net distribués sur l'année 2021 quel que soit le mode d'approvisionnement (BA, achats, dons)
ou Poids net reçu de la BA sur la période (kg net) pour la Croix Rouge et les épiceries sociales ANDES	
Nbre Foyers inscrits av droit en cours sur la période	80 Somme des familles (foyers) inscrites entre le 1er janvier et le 31 décembre 2021
Nombre de bénéficiaires inscrits	320 Somme des personnes composant les foyers inscrits

4. LA VIE AU CHRSU ST DIDIER : LIEU ATYPIQUE ET FAMILIAL

L'accueil dans le collectif

Les personnes hébergées sont accueillies dans 8 chambres doubles et 2 chambres individuelles sur 3 niveaux.

Chaque personne dispose d'une armoire individuelle. Les WC et les douches, en libre accès, sont situés sur chaque palier. La semaine, l'entretien est assuré par notre agent d'entretien. En revanche, ce sont les hébergés qui effectuent le nettoyage pendant le week-end selon un calendrier de tâches à faire, défini par l'équipe de travailleurs sociaux.

L'espace des chambres mises à disposition est d'une petite superficie ce qui ne permet pas aux personnes hébergées de pouvoir installer correctement leurs effets personnels. De plus, la majorité des chambres étant doubles, la configuration des lieux ne procure pas d'espace d'intimité ce qui peut rendre la vie collective pesante.

En complémentarité, le CHRSU offre des espaces de vie communs qui sont des lieux de rencontre et de supports au partage et à la création de lien. Notre salle collective ainsi que la cour sont des espaces régulièrement investis par l'ensemble des hébergés. Lors des repas, temps d'animations, ou simplement « à chaque heure », un certain nombre d'échanges, formalisés ou non, viennent nourrir chaque personne et relations : hébergés-équipe ou entre hébergés.

Les différentes modalités de séjour en CHRSU collectif

Les personnes qui arrivent au CHRSU sont orientées par le 115 pour une mise à l'abri dès lors qu'une place est disponible dans le foyer.

La personne signe un contrat d'hébergement dans les 15 jours qui suivent son admission. Un référent social l'accompagnera dans toutes ses démarches d'insertion, en fonction de ses souhaits, besoins et possibilités.

Lui sont expliqués : le règlement intérieur du ST DIDIER, les droits et devoirs de la personne hébergée (remise de documents tels que : le droit à l'image, la charte de la personne accueillie, le règlement intérieur et le contrat de séjour) pendant la durée du séjour dans notre établissement.

Au terme des 15 jours qui ont suivi son admission, la personne hébergée, lors d'un échange avec son référent, évoquera le souhait ou non de rester au CHRSU ST DIDIER. Cet entretien d'évaluation et de diagnostic de la situation permettra de définir les suites données à l'hébergement et permettra d'adapter l'accompagnement réalisé en conséquence.

Si la situation administrative de la personne le permet, un contrat long séjour est signé.

Les contrats longs séjours (LS) : 3 mois renouvelables

La personne inscrite dans une démarche de long séjour bénéficiera d'un projet individualisé faisant apparaître son désir et sa capacité à se réinsérer. Un éducateur référent apportera son soutien pour garantir la viabilité du projet (la capacité à participer en tant qu'acteur de son programme de réinsertion, le respect du cadre de vie collective constituent des indicateurs importants quant au renouvellement du contrat).

Les personnes en long séjour définissent avec leur référent des objectifs à atteindre selon leur projet individuel. Ces objectifs ne sont donc pas préétablis. Ils sont individualisés et sont réajustables. Ils peuvent être axés sur des projets d'insertion, tels que l'emploi ou le logement, mais aussi sur la possibilité d'être accompagnés sur des questions de gestion budgétaire ou bien encore sur le volet médical.

Les personnes participent financièrement à leur hébergement à hauteur de 20 % de leurs ressources, quand elles en disposent. Sur ce point, l'équipe éducative mène un travail autour de l'importance de devoir s'acquitter mensuellement de sa participation. En effet, le passage au CHR SU doit permettre aux personnes une réinsertion sociale. Ainsi, il semble indispensable de pouvoir inscrire les résidents dans l'acquisition de ce réflexe et ce, afin de les préparer à un accès au logement, et un maintien sur le long terme, mission principale du CHR SU ST DIDIER.

Un outil de communication essentiel : le conseil d'expression

L'espace du « conseil d'expression » constitue le lieu de participation et d'expression des personnes hébergées comme le prévoit la loi 2002.02 rénovant l'action sociale et médico-sociale. Lieu d'échanges entre l'équipe de professionnel et les hébergés, il s'agit d'aborder les points de la vie quotidienne de l'établissement, les travaux et les activités en cours ou à envisager.

Ce temps, proposé au rythme d'une heure tous les 15 jours, soit sur 2023, 20 Conseils d'expression, avec une moyenne de 8 participants. Se déroulant les mercredis de 18h à 19h, ils sont animés à tour de rôle par l'ensemble de l'équipe éducative, accompagnée par le chef·f·e de service, qui portent ensemble cette instance auprès des personnes hébergées. Lors de ce moment d'échanges, de débats et de revendications, tous les résidents sont conviés et peuvent aborder les thèmes qu'ils souhaitent. Ils peuvent exprimer des envies, des attentes ou faire des propositions d'amélioration concernant le service. Une synthèse orale est effectuée lors de la réunion d'équipe et des éléments de réponse sont apportés. Un compte-rendu du conseil d'expression est rédigé, porté à la connaissance de tous dans le hall d'entrée de l'établissement et expliqué lors du conseil d'expression suivant.

Le conseil d'expression est un temps de plus en plus identifié par le public, comme un temps d'échange et de partage. Les demandes principales et débats sont en lien avec l'aménagement du bâtiment, en vue d'améliorer leurs conditions d'accueil et de vie au sein du CHR SU. Régulièrement sont évoquées les temps d'animations, les règles de vie collective, qui sont souvent expliquées, rediscutées, voire changées en fonction des idées et des besoins.

5. L'IMPORTANCE DU TRAVAIL EN RÉSEAU ET PARTENARIAT

Pour pouvoir mener à bien nos missions, il nous semble essentiel d'être entourés de partenaires, qui ont chacun leur domaine de compétences et qui peuvent être sollicités en fonction des particularités de chaque situation.

Le CHRSU ST DIDIER est en lien avec différents acteurs du territoire pour pallier à l'isolement du public et accompagner le plus possible les personnes hébergées vers une sortie de l'établissement. Notre relation avec les différents organismes est nécessaire en vue d'améliorer les perspectives de réinsertion des personnes accompagnées.

De plus, ce lien nous permet d'élargir nos actions auprès du public accompagné en gardant notre principale mission de mise à l'abri.

La proximité du bâtiment des différentes administrations et associations facilite les accompagnements puisque les personnes peuvent se rendre aisément dans les administrations qui se trouvent à proximité de leur lieu d'hébergement.

De plus, le CHRSU ST DIDIER étant géré par le Diaconat Protestant, qui compte une multitude de services médicaux et sociaux, cela permet de faciliter les échanges autour des situations des personnes hébergées et de trouver des ressources en interne (Epicerie Solidaire EPIVAL, Appartement Coordination Thérapeutique (ACT), Pension de Famille, Centre de Santé...)

A ce jour, nos partenaires principaux sont :

- ***L'ANEF***

Assurant la gestion du 115 et du SIAO. C'est un partenaire essentiel, nous avons des liens réguliers en ce qui concerne l'orientation des personnes, mais aussi pour échanger autour des situation complexe et/ou des demande de réorientation le cas échéant.

- ***Le CHDV via l'Equipe Mobile Précarité Psy (EMPP) ou le Centre médico-psychologique***

Une infirmière de l'EMPP est présente sur la structure un jeudi matin sur deux avec sollicitations en cas de besoin au sujet de situations précises (rencontre avec un hébergé qui exprime le besoin ou en soutien à l'équipe face à des situations complexe en santé mentale).

- ***Le SEMISS (Service d'Equipes Mobiles d'Interventions Sociales et de Soins)***

Composé de travailleurs sociaux et d'infirmiers, ces professionnels prennent le relais de l'équipe du ST DIDIER en ce qui concerne l'accompagnement des personnes présentes dans l'espace public.

Une rencontre mensuelle entre les deux équipes permet d'élaborer autour de situation commune, de trouver des axes d'intervention, ou simplement d'alerter sur une situation qui nécessite une vigilance.

Ces temps sont riches en analyse et en co-construction dans l'optique d'accompagner le mieux possible des personnes accueillies ou d'assurer une continuité d'accompagnement : de la rue vers le CHRSU et/ou inversement en cas de fin de prise en charge.

- ***Les associations de défense, de soutien et d'accompagnement des personnes exilées tel que SOROSA, la Cimade et l'ASTI***

Nous pouvons les solliciter pour des conseils juridiques lorsque nous accompagnons des résidents en difficultés administratives. SOROSA propose également des activités collectives (préparations de repas, ateliers créatifs, cours de self défense...), des distributions alimentaires ou des aides financières ponctuelles.

- **Les services de mandataires judiciaires : l'Association Pari, l'ATMP, l'UDAF**

Nous entretenons une correspondance soutenue et nous travaillons avec eux en coréférence, dans l'accompagnement administratif des personnes hébergées. L'association PARI peut être sollicitée en complément, pour apporter des aides financières type FULH aux personnes accompagnées et en difficulté sur le plan budgétaire.

- **La Banque Alimentaire**

Depuis de nombreuses années la Banque Alimentaire est un partenaire majeur de notre service. De par leurs liens historiques avec l'association l'Etape, nous recevons de manière hebdomadaire des denrées alimentaires, qui seront soit redistribuées sous forme de colis aux valentinois dans le besoin, soit utilisées au CHRSU dans l'élaboration des repas partagés les weekends principalement.

Parallèlement, les personnes accompagnées sont investies au sein de la Banque Alimentaire, puisqu'elles sont nombreuses à être bénévoles, exerçant des missions de logistique ou encore de maraîchage au sein du potager.

Année 2023 : le partenariat se poursuit

Cette année l'équipe continue à développer le partenariat en rencontrant et créant des liens avec de nouvelles associations. Celles-ci, de par leurs actions, permettent aux personnes de s'ouvrir vers l'extérieur, reprendre confiance en elles, et d'avoir un impact positif sur leur état physique et psychologique.

- **Médiathèque**

Un membre de l'équipe accompagne des bénéficiaires à la médiathèque afin qu'ils puissent emprunter des ouvrages. Cette ouverture à la culture et ces moments de lecture permettent de mettre de côté les soucis du quotidien en se divertissant.

- **DAHLIR**

Le dispositif DAHLIR Insertion utilise l'activité physique et plus largement l'activité de loisirs (physique, culturelle, artistique, bénévolat...) pour les personnes en grande fragilité sociale, en situation d'isolement et éloignées de l'emploi comme support de l'inclusion et levier dans un parcours d'insertion sociale et professionnelle. Outil pour sensibiliser au vivre ensemble, ces activités proposées régulièrement (une fois par semaine) et de manière transversale à plusieurs CHRS permettent de créer un moment de partage apprécié par tous.

- **Wake Up Café**

Nouvelle association sur le territoire, celle-ci propose des ateliers permettant aux personnes ayant vécu une période d'incarcération de se réinsérer dans la société, par le biais de différents ateliers autour de l'estime de soi, le lien à l'autre, avec pour finalité d'accéder à un emploi.

- **Tempo**

Organisme spécialisé dans la prévention, la prise en charge et la réduction des risques liées aux comportements d'addictions, il s'agit d'un partenaire privilégié, avec lequel nous travaillons régulièrement, le public que nous accompagnons fréquentant potentiellement nos deux lieux d'exercices.

- **Plateforme Logement d'Abord**

Ce service, mis en place en 2022 et porté conjointement par le Diaconat Protestant et l'ANEF, permet, par le biais d'une équipe pluridisciplinaire, d'apporter un soutien à l'équipe du CHRSU, qui peut se retrouver en difficulté, face à des situations de personnes hébergées complexes.

6. LES DIFFÉRENTS TEMPS D'ANIMATIONS

Un portrait collectif du CHRSU Saint-Didier : « Faire ensemble du cinéma »

En 2023, un Projet de film et partenariats avec le lux/ Un projet porté par Cinex l'atelier du cinéma excentrique (Grenoble)le C.H.R.S. le Saint Didier (Valence) a débuté et aboutira en 2024 par une projection. (Projet en Partenariat entre LHSS/LUX/ Musée de valence).

Plus concrètement : Cinex l'atelier du cinéma excentrique – Grenoble

Depuis 1992, Cinex, l'atelier du cinéma excentrique propose une autre manière de faire et de partager le cinéma. En accueillant des personnes développant des projets de réalisation liés aux images, en s'inscrivant dans le champ de l'éducation populaire à l'image et aux médias, en oeuvrant à la diffusion documentaire dans des lieux non-dédiés au cinéma et en soutenant des projets de création en direction de publics éloignés des pratiques culturelles, Cinex cherche toujours à s'inscrire différemment dans le champs artistique et culturel.

Objectif du projet : A travers deux partenariats, il s'agira de questionner le cadre dans lequel des hébergé-es du Saint-Didier sont et le hors-cadre dans lequel I/Elles se projettent, à travers la structure du CHRSU où elles sont hébergées, les œuvres du musée de Valence et les projections du cinéma Lux. Entre intérieur et extérieur, entre réel et imaginaire, le cinéma nous servira de prétexte pour faire émerger de la parole et un regard.

Questionnement : Dans le cinéma la question du cadre, de quoi mettre dedans et quoi laisser dehors du champ, de comment construire l'image, comment regarder et laisser voir les choses et les autres se posent aux tout premiers pas de la création cinématographique. Quoi de plus logique donc de proposer cet outil cinématographique à des personnes nécessitant des soins, oscillant sans cesse entre dedans et dehors, entre ce qu'on montre de soi et ce qu'on cache aux autres ?

Reflexion : Cette réflexion ne s'applique pas uniquement à l'image mais également au son, avec des variations consistantes. L'enregistrement sonore vise également à intégrer le hors champ ou pas dans l'image, mais également à faire exister une voix et un son qui ne peuvent pas être à l'image. Choisir un cadre, c'est une manière concrète d'assumer son regard, à travers sa propre subjectivité.

Propositions artistiques : C'est ce que les artistes intervenant.es aimeraient proposer aux personnes faisant vivre le CHRSU Saint-Didier : faire du lieu qu'I/Elles habitent une galerie de tableaux, ouverte sur l'intérieur (autoportrait, imaginaire) et sur l'extérieur (le lieu). En accompagnant les personnes à utiliser une caméra, ainsi que des micros, il s'agit de cadrer au mieux les ressentis de chacun·e, selon son propre regard et de rendre l'intime visible. Pour les personnes bénéficiant du LHSS, prendre la caméra et le micro signifie également suivre et raconter ce chemin les menant à l'autonomie : raconter le soins et l'attention toute particulière qui leur est consacrée par les médecins et les accompagnant-es social-es.

En terme d'étapes : En 2023, il y a eu la présentation du projet aux Hébergés. Plusieurs temps d'immersion ont eu lieu avec les artistes, les hébergés, l'équipe salariés afin de favoriser la relation, établir la confiance, rappeler le cadre du projet, rassurer, et respecter les choix de chacun (Etre à l'image, participer ou non). Ses étapes d'immersion ont été primordiales pour la suite du projet, passer à la réalisation (prises de son, de vue, témoignages) qui se déroule en 2024.

Le film réalisé sera d'abord diffusé à Lux scène nationale en décembre 2024 et ensuite dans le cadre des Nocturnes du Musée de Valence.

Autres projets :

Soirée Lyrique : Mr DARNAUD chanteur lyrique, accompagné de son duo, ont donné un concert le 12/09/2023 de chant lyrique napolitain et chant populaire. C'est une action collective portée conjointement et à destination de l'ensemble des personnes accueillies aux CHRS Olivier, Emergence(s), ST DIDIER.

Actions de Jade (stagiaire) 03/06/2023 : Création d'une table en bois avec nos hébergés au sein d'une association.

Découverte du monde des cuisines (2 jeudi/ mois) : Confection de repas par les hébergés en lien à leur pays (plats traditionnels, typiques d'une culture).

La vie collective au sein du CHRSU St Didier nécessite la mise en place en lien avec les hébergés de temps d'animations collectives, individuels. L'importance et l'apport de ses temps de partages, de créativité ne sont plus à démontrer. Chaque année, l'équipe professionnelle, avec les hébergés identifie des actions/animations à mener pour favoriser le vivre ensemble, découvrir, prendre plaisir à ce laisser surprendre....

En 2023, L'équipe et les hébergés ont pu vivre des moments autour de :

- Des sorties à l'extérieur du CHRSU (neige, rivière, visite de musées / châteaux, sortie à Marseille, Lac de Champos...)
- Des événements (coupe du monde, halloween, octobre rose, propositions de la ville de Valence...)
- Animations diverses (jeux de société, cuisine, quizz...)



Sortie Musée de Valence



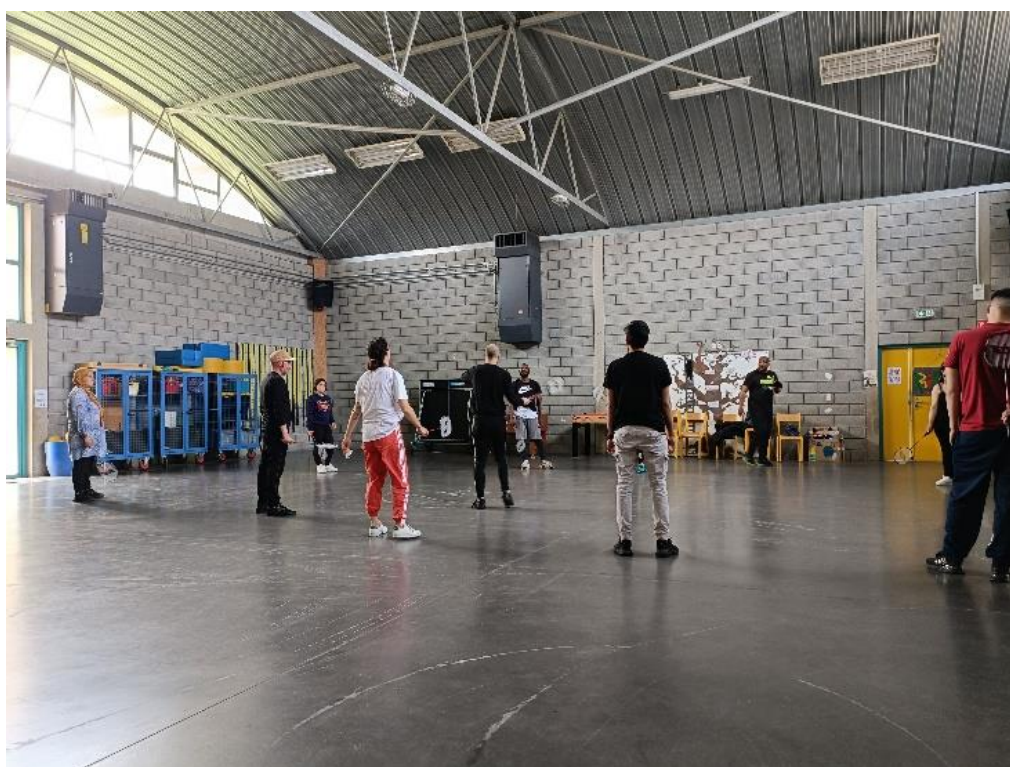
Groupe de travail Atelier numérique



Atelier Soins esthétiques



Sortie sur Crest



**Badminton
avec Dahir,
sport
adapté**

Des activités et animations régulières sont aussi proposées et s'inscrivent dans une démarche de projet :

- **Conseil d'expression** qui réunit les hébergés un mercredi tous les 15 jours pendant 1 heure afin de recueillir leur idées et envies sur la vie de la structure, la présence d'éducateur et de la cheffe de service permet une communication plus fluide entre tous.
- **La Gazette du ST DIDIER** : outil de communication mensuel interne destiné aux personnes hébergées en collectif mais aussi en logement diffus - dans lequel sont inscrits : la vie au sein de la structure, les anniversaires, les activités proposées par la structure et la ville.
- **DAHLIR** : tous les mardis de 14h à 15h30, des activités sportives sont proposés par ce partenaire de notre service. Animées par un professionnel, ces activités ont pour but d'aider à la réinsertion sociale et professionnelle par le sport.
- **D'autres activités régulières** :
 - Un repas durant le weekend est confectionné par des personnes hébergées volontaires
 - Ateliers proposés et animés par le travailleur social référent Post CHRS : Accès numérique à la médiathèque, ateliers sur l'emploi et le logement

Si l'animation du lieu de vie et les activités sont souvent appréciées par les personnes hébergées, nous nous confrontons à plusieurs freins qui sont principalement : la difficulté à mobiliser le public et à trouver des financements pour des projets plus importants que nous souhaiterions porter.

Toutefois, l'équipe, convaincue des bénéfices des temps collectifs, a à cœur de poursuivre ces animations et se fixe plusieurs objectifs pour l'année 2024 :

- Maintenir un rythme régulier dans les activités
- Développer le partenariat (ludothèque de Valence pour les jeux de sociétés, cinéma LUX, DALHIR pour les activités sportives, Wake Up Café...)
- S'impliquer dans une dynamique de projet à long terme (création d'un film, découverte du territoire drômois, animation thématique du Pôle Santé comme les addictions, le sommeil, la prise des médicaments...)

7. LA VIE DU DISPOSITIF POST -CHRS

Pour rappel, en 2022, le dispositif Renfort / POST-CHRS a vu le jour au sein du CHRSU ST DIDIER. Le dispositif est né d'un double constat : la difficulté, pour les personnes hébergées à accéder à un logement de droit commun, entraînant un engorgement du dispositif CHRS d'une part, et une forme de précarité, d'insécurité voire d'instabilité à la sortie du CHRS d'autre part. Ayant pour conséquence un retour potentiel vers les dispositifs d'urgence et d'insertion (115 et SIAO) pour le public accompagné.

Le POST-CHRS est donc né dans l'idée de fluidifier les accès au logement avec la mise en place d'un accompagnement social en préparation des sorties de CHRS.

Depuis sa création, soit 1 an, nous pouvons indiquer que nous sommes passé de 1 hébergé en 2022 à 6 hébergés en 2023 ayant bénéficié de ce dispositif et d'une sortie en logement. Nous avons 14 ménages en diffus et 4 personnes en CHRSU concernés par ce dispositif. Aussi, l'accompagnement de ses personnes est bien stabilisé dû au travail d'accompagnement global en amont au CHRS. Cela permet alors au Post-CHRS d'être en veille au maintien des droits.

En interne, une réflexion avec la salariée en charge de ce dispositif est en cours. Des propositions/identifications de besoins ont déjà été énoncées, telles que :

- L'alternative d'avoir en direct au sein du service : 2 appartements IML (Efficacité, Réactivité)
- L'alternative de travailler sur un processus de Co-référents auprès des personnes en diffus afin de faciliter dès le début ce travail d'accompagnement à la sortie

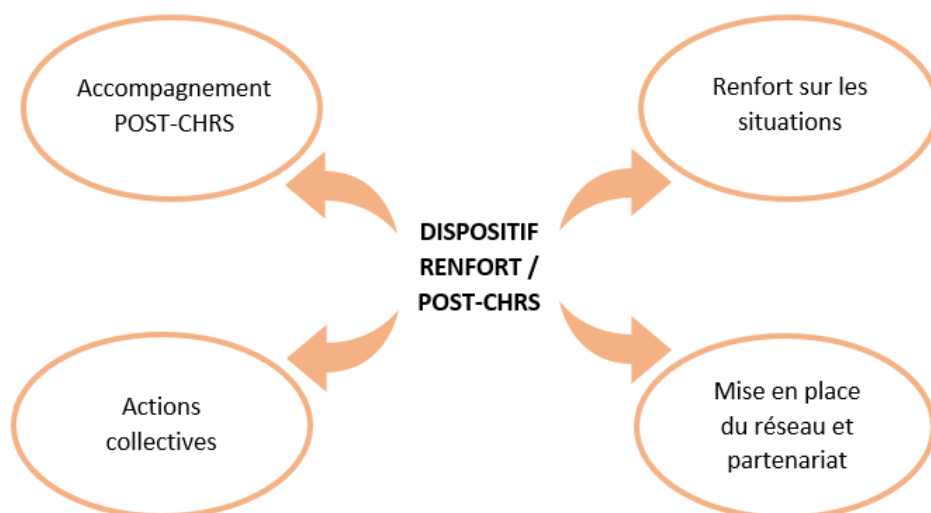
Cela est une évolution significative, même si nous pouvons noter des freins à une augmentation du nombre de bénéficiaires pour ce dispositif.

En effet, nous pouvons souligner que nous rencontrons des difficultés en raison de :

- Manque d'alternative logement sur le territoire
- Situations personnelles des hébergés complexes (sans revenu/en cours d'obtention de papiers)

Pour conclure, au regard des résultats, il nous semble que ce dispositif reste pertinent.

Pour répondre aux deux objectifs, le travail du référent POST-CHRS se décline autour de 4 missions principales :



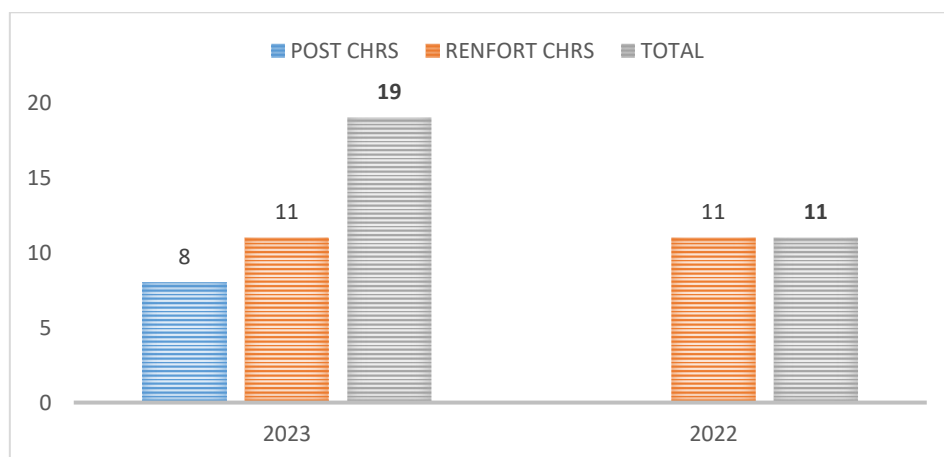
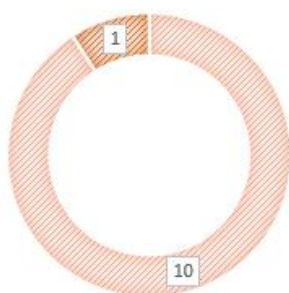
Une mission d'accompagnement à double temporalités

Le travailleur social POST-CHRS à deux missions d'accompagnement qui interviennent dans deux temporalités différentes :

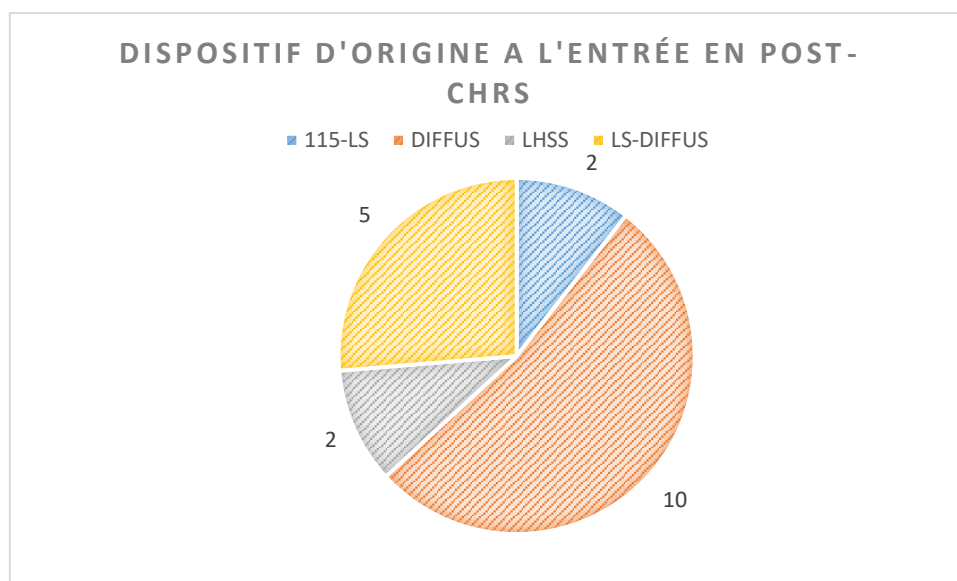
- « En renfort » : en coréférence avec l'éducateur référent, lorsque la personne est encore hébergée au CHRS, et ce peu importe le dispositif : 115, logement diffus ou LHSS
- « POST-CHRS » : lors d'un accès au logement, en vue de stabiliser la situation et d'orienter le ménage vers les partenaires du territoire

RÉPARTITION DES ACCOMPAGNEMENTS

Coréférence POST-CHRS



En 2023 : 19 accompagnements / 7 sorties



Le dispositif POST-CHRS étant récent, il y a davantage de personnes accompagnées en CHRS par le biais d'une coréférence qu'en logement autonome en 2022. En effet, nous notons une sortie en logement, où un accompagnement post CHRS a pu se mettre en place.

La coréférence (renfort CHRS)

Dans le cadre de la mission de renfort auprès des ménages hébergés en CHRS, un accompagnement en coréférence a été mis en place.

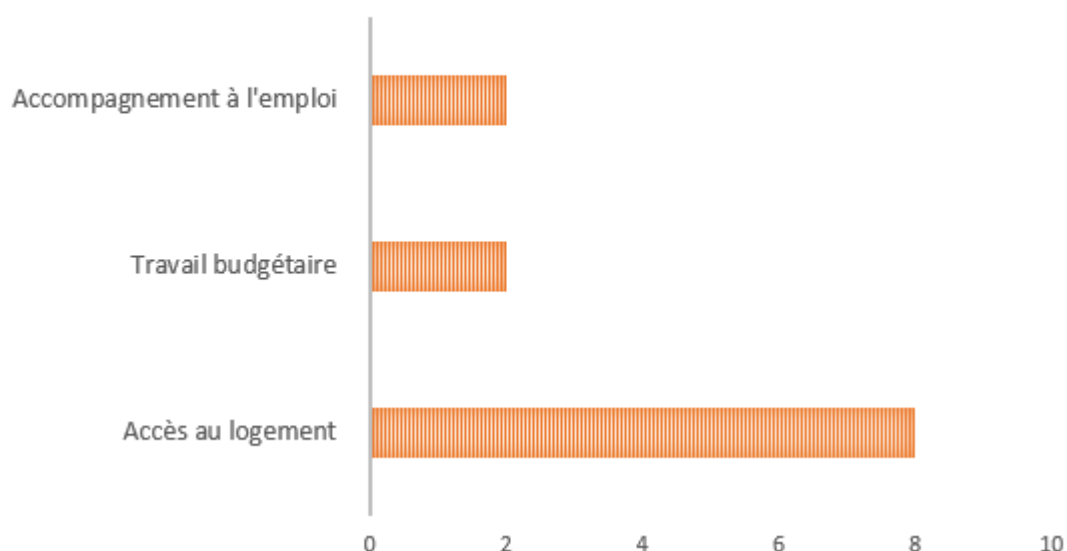
Cette correspondance a plusieurs utilités :

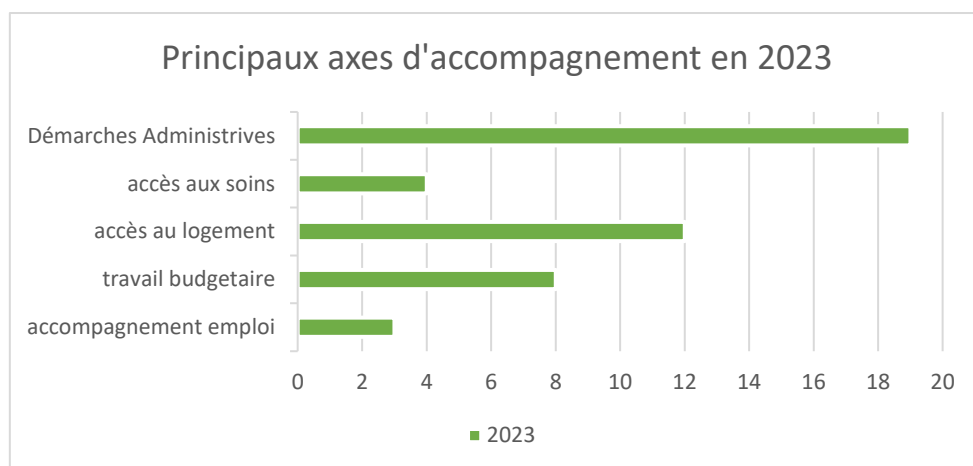
- Faire tiers dans la relation hébergé / travailleur social
- Croiser les compétences de 2 professionnels
- Créer un lien de confiance et assurer la transition dans le cadre du POST-CHRS

Cette coréférence peut être mise en place lorsqu'une situation CHRS est « bloquée » depuis un certain temps et que l'équipe estime qu'un regard nouveau ainsi qu'un soutien sur certaine(s) thématique(s) est nécessaire.

Elle peut également être mise en place quand l'accompagnement s'axe sur le relogement et la sortie de CHRS.

AXES PRINCIPAUX D'INTERVENTION





Malgré la pluralité de sujets évoqués lors des accompagnements, l'accès au logement reste l'axe de travail majoritaire et prioritaire du dispositif POST-CHRS.

Vignette – Exemple d'accompagnement réalisé en accompagnement en coréférence



Homme seul – Accompagné par le CHRS ST DIDIER dans le cadre d'un accompagnement « Long séjour – en appartement diffus » depuis juillet 2022 – Difficulté dans la gestion du budget

✓ Quels besoins ?

Monsieur a stabilisé sa situation financière même s'il a encore besoin d'être accompagné dans la gestion de son budget. Il a eu plusieurs expériences d'emploi mais sans que cela ne dure dans le temps.

✓ Travail mis en place par le renfort :

- Accompagnement et orientation vers le logement
- Accompagnement budgétaire
- Accompagnement lié à l'emploi

✓ Plus-value de l'accompagnement :

- Accès l'accompagnement et approfondir sur des thématiques précises
- Permet un autre éclairage, des idées nouvelles

L'accompagnement POST-CHRS

L'accompagnement POST-CHRS se met en place quand le ménage accède à un logement de droit commun, que ce soit dans le parc privé, public ou du logement temporaire de type résidence sociale.

Suite à la sortie de CHRS, l'accompagnement s'axe sur différentes démarches :

- Aide à l'emménagement (ouverture des compteurs, ameublement, caution, ...)
- Accompagnement à la gestion budgétaire et administrative
- Droit et devoir du locataire (lien avec le bailleur, règlement loyer, écogestes, « habiter » son logement)
- Faire le relais avec le droit commun / partenaires (CMS, Pôle Emploi, ...)
- Découverte de l'environnement (association, école, loisirs)
- Soutien et accompagnement au projet professionnel

Vignette – Exemple d'accompagnement réalisé en accompagnement « POST-CHRS »



Homme seul – Accompagné par le CHRS ST DIDIER et hébergé dans un logement diffus depuis le 29/05/2018 – Entrée en logement autonome le 18/07/2022 (entrée physique début septembre) – Mesure de curatelle et SAVS en cours

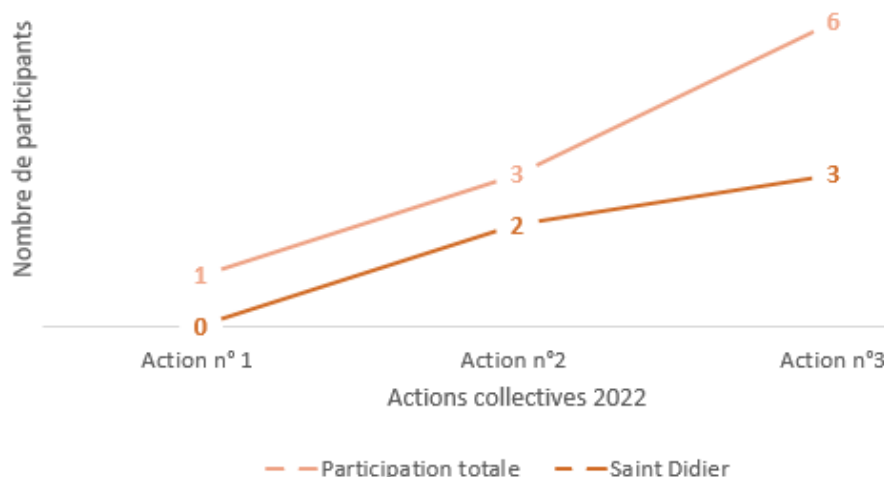
- ✓ Travail mis en place par le POST-CHRS :
 - Accompagnement à l'installation dans le logement
 - Mise en lien avec les autres structures d'accompagnement (association tutélaire et SAVS)
 - Aide à l'autonomisation dans les rendez-vous médicaux
 - Connaissance du nouveau lieu d'habitation
 - Appropriation et entretien du logement
- ✓ Plus-value de l'accompagnement :
 - Soutien dans les 1^{ers} mois d'installation
 - Travailler l'autonomie dans le logement et les démarches administratives
 - Rassurer le propriétaire

Les actions collectives

En lien avec les collègues POST-CHRS des CHRS Olivier-Arcades et Emergence(s), des actions collectives à destination des personnes accompagnées sur les trois CHRS, sont organisées une fois par mois. Ces actions portent sur 4 grandes thématiques, identifiées en amont comme étant des axes de travail récurrents :

- Logement
- Emploi / Formation
- Vie sociale
- Santé / Alimentation

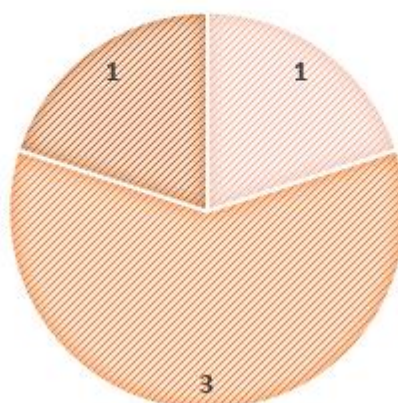
EVOLUTION DE LA PARTICIPATION



Au fil des mois et actions collectives proposées, nous observons une augmentation de la participation du public, de manière générale sur l'ensemble des CHRS mais aussi au CHRS ST DIDIER. Cela peut s'expliquer de 2 manières : des activités qui correspondent davantage aux besoins du public, grâce au diagnostic réalisé, et une connaissance plus importante du public et des équipes des activités, ce qui facilite l'adhésion à ces temps collectifs.

DISPOSITIF ORIENTEUR

■ DIFFUS ■ 115 ■ LHSS



L'avantage du CHRS étant qu'un collectif est présent sur place, les personnes participantes aux activités sont principalement des personnes hébergées sur le collectif : 1 LHSS et 3 sur le dispositif 115.

☞ **Action n° 1 « La recherche de logement »**

Objectifs :

- Informer sur les modalités de recherche de logement
- Confronter le public sur la réalité du logement sur le secteur valentinois
- Evaluer les connaissances et pratiques en matière de recherche de logement
- Développer les compétences des personnes hébergées sur ce thème
- Créer du lien entre les personnes accueillies

☞ **Action n° 2 « Semaine de l'emploi »**

Objectifs :

- Informer sur les secteurs d'emploi en tension
- Confronter le public à la réalité de la recherche d'emploi
- Rencontrer des employeurs
- Découvrir des métiers
- Créer du lien entre les personnes accueillies

☞ **Action n° 3 « Visite de la médiathèque »**

Objectifs :

- Informer sur les offres de la médiathèque
- Connaître le territoire
- Identifier les ressources du territoire

Travail en partenariat

Dans le cadre de l'accompagnement POST-CHRS, le travail en partenariat est primordial afin d'orienter les personnes vers le droit commun. Pour ce faire, ont été organisées des rencontres partenariales afin de pérenniser ou créer de nouveau partenariat dans le but d'être identifié et de faciliter les échanges avec les acteurs locaux. La mise en place et le maintien des différents partenariats est fait conjointement avec les référents POST-CHRS des CHRS Emergence(s) et L'Olivier-Arcades.

Emploi

L'accompagnement vers l'emploi étant un axe important, nous avons choisi d'axer nos rencontres vers les Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE) et les dispositifs de l'insertion professionnelle.

Ces rencontres ont permis d'échanger sur les spécificités du public accueilli en CHRS mais également de connaître le fonctionnement et les prérequis de chaque structure. Ces temps d'échange permettent également de créer des liens privilégiés avec les partenaires et de faciliter les échanges et orientations.

Ci-dessous une liste non exhaustive des structures rencontrées :

- Resto du Cœur Insertion
- Valence Services
- Aire Archer
- ACI Portage de repas
- Plateforme Emploi
- Accompagnement global de Pôle Emploi

Logement

Afin de faciliter la sortie de CHRS, nous avons souhaité créer de nouveaux partenariats avec les différentes structures liées au logement.

Nous avons sollicité des dispositifs d'aide à l'ameublement, tels que le RESE à Châteauneuf sur Isère ou encore Emmaüs. En effet, l'accès au logement entraîne des frais importants, le fait de pouvoir bénéficier d'un ameublement à moindre coût est parfois nécessaire.

Nous avons également souhaité rencontrer des associations et structures proposant des solutions de logement : Résidence sociale ADOMA, SOLIHA, ADLS, Habitat et Humanisme. Ces rencontres permettent de faire connaître notre dispositif et nos modalités d'interventions. Concernant les bailleurs sociaux, nous avons fait le choix de promouvoir notre dispositif lors d'accompagnement individuel.

Création du lien avec la Plateforme Logement D'Abord

Suite à la création de la « Plateforme Logement d'Abord » sur le département de la Drôme, nous travaillons en lien avec l'équipe pluridisciplinaire autour des situations les plus complexes. Nous les sollicitons pour des accompagnements où nous n'avons pas réussi à créer un lien par le biais du dispositif POST-CHRS.

Nous pouvons également bénéficier des connaissances et compétences des professionnels de cette plateforme que ce soit en lien avec le logement, la santé ou encore l'emploi.

Et pour 2024 ?

Pour 2024, des chantiers importants pour le St Didier devraient être mis en place :

- Aménager l'intérieur du St Didier pour améliorer les conditions de vie des hébergés, créer de nous espaces de vie et de travail.
- Travailler sur le projet de services en équipes, avec les hébergés
- Mise en place de mutualisation interne entre services similaires
- Actualiser les outils internes (règlement intérieur, procédures, livret accueil,)
- Elargir le champ d'action du LHSS (LHSS à domicile)

8. LES LITS HALTE SOINS SANTÉ

Les Lits Halte Soins Santé (LHSS) sont destinés à accueillir des personnes majeures sans domicile fixe, dont l'état de santé nécessite une coordination de soins et un suivi médical régulier sans pour autant justifier une hospitalisation mais dont les soins sont incompatibles avec la vie à la rue. Ouverts 24h/24 et 365 jours/an, les LHSS assurent des missions d'hébergement, de restauration et de blanchisserie. Dispensant des soins médicaux et paramédicaux, avec un accompagnement social et un projet de sortie, ce dispositif a pour vocation d'être une alternative à l'hospitalisation.

Les demandes d'admission émanent le plus souvent des services sociaux des hôpitaux de la Drôme. Le SIAO peut également adresser des personnes errantes et en situation médicale fragile.

Les LHSS étant un accueil temporaire limité à 2 mois (le séjour peut s'avérer plus long si l'état de santé le nécessite), durant cette période, en parallèle des soins sont travaillés avec le référent éducatif : l'accès aux droits et l'accompagnement vers un hébergement ou un logement adapté, en prévision de la sortie du dispositif. Il existe plusieurs possibilités de sortie vers d'autres dispositifs tels que les Appartements de Coordination Thérapeutique (ACT), maisons-relais, CHRS, appartement diffus, Pension de Famille, EHPAD, 115, logement autonome...

Pour 2024, il nous semble qu'une réflexion sur l'évolution de ce dispositif serait intéressante. Nous pensons, en lien au service LHSS du Teil, travailler sur la mise en place d'un LHSS mobile/à domicile. Aussi, envisager peut-être le déplacement de ce service sur un bâtiment plus adaptés.

Les LHSS en 2023

En 2023, nous comptabilisons **46** demandes d'admissions, **25** personnes accompagnées, **17** sorties, **15** entrées.

Nous avons dû prononcer **31** refus d'admission dont les motifs principaux

- L'absence de place sur le dispositif
- L'absence de places adaptées (place au 2^{ème} étage sans ascenseur)
- Dispositif non adapté avec nécessité d'une hospitalisation au vu des pathologies et des soins en cours
- Refus de la personne

➡ Taux occupation : 86,6%

En augmentation depuis l'année 2021 (77%). La présence d'une équipe médicale stable permet d'étudier plus rapidement les demandes et d'être réactif quant à l'organisation des entrées le cas échéant.

➤ **Durée de séjour en 2023 : 183 jours**

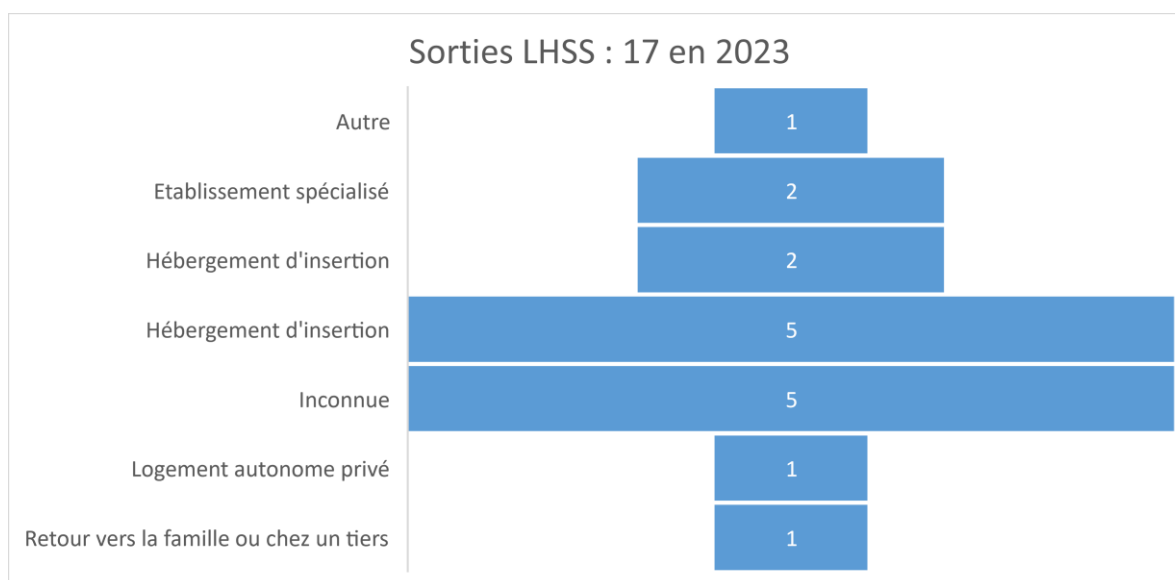
➤ **De 17 jours à 335 jours maximum en 2023**

Le delta sur les durées moyenne de séjours reste très aléatoire mais pour autant stable en comparaison avec l'année 2021. D'un temps de séjour variant d'une journée à 448 jours, il n'existe pas de situation et de parcours « type ».

Bien qu'étant un dispositif d'urgence et temporaire, nous constatons que l'accompagnement des personnes en grande difficulté sociale et installées dans la grande exclusion s'avère être de longue durée. Le déni de la maladie est un frein majeur à l'accès au soin, il en résulte un refus de soin qui ne facilite pas la réorientation vers des dispositifs qui se voudraient davantage pertinent dans le parcours de soin. La vigilance et la bienveillance de l'équipe socio-médico-éducative sont la base du lien et de l'étayage afin d'investir leur capacité d'adaptation avant même de construire le projet.

La sortie du dispositif des LHSS provoque des déplacements géographiques ne facilitant pas l'inclusion et la continuité des soins de 1^{er} et 2nd recours. Ceci peut provoquer un délitement du lien avec les professionnels médicaux ou non médicaux connus, les "confiants" et "confidents" des personnes, une rupture du parcours de soins tracé ainsi qu'une perte au fil de l'eau des démarches administratives déjà initiées.

Aussi dans la mesure du possible, les personnes sortantes de LHSS sont orientées sur le dispositif 115 en interne même si cela ne s'avère pas toujours réalisable, puisque nous devons aussi répondre aux demandes d'hébergement d'urgence du 115 qui sont nombreuses.



Ce diagramme est représentatif d'une multitude de possibilités suite aux fins de prise en charge en LHSS. L'accompagnement a vocation à travailler l'accès aux droits et débiter les démarches d'accès au logement. Chaque situation étant singulière, nous sollicitons des ressources et dispositifs externes, en fonction des besoins et possibilités.

Un dispositif nécessitant une équipe pluridisciplinaire, alliant médical, paramédical et social

L'équipe médicale et pluridisciplinaire du dispositif des lits halte soins santé est composée :

- 1 médecin coordonnateur
- 1 infirmière coordinatrice
- 1 accompagnante éducative et sociale (AES)

Une équipe en mouvance

Après le remplacement de l'infirmière Léa BERTRAND par Anthone BONTEMPS (d'août à décembre 2023) puis le départ de Léa fin 2023, l'équipe du CHR SU ST DIDIER a accueilli une nouvelle infirmière : Valérie AMORE.

Avec la Médecin, Fazia AMELLAL et l'AES, Blandine SQUILLARIO, l'équipe travaille à l'unisson afin de garantir aux patients accueillis sur les Lits Halte Soins Santé une coordination de soins adaptée et répondant aux objectifs posés de la personne, en termes de prise en charge médicale, d'accompagnement aux soins, d'autonomisation et de revalorisation du bien-être.

La médecin coordonnatrice

La médecin a pour rôle d'étudier les demandes d'admissions sur le plan médical, d'évaluer l'adéquation entre l'état de santé du patient, les soins nécessaires et les modalités d'accueil et de prise en charge sur les LHSS au CHR SU ST DIDIER.

En lien avec la direction, l'équipe soignante et éducative, un contrat de soin est réalisé et proposé au patient. Le médecin assure ensuite le suivi des patients sur le plan médical, tout au long de leur séjour.

Le travail collaboré de la médecin, de l'infirmière et de l'équipe éducative permet de superviser, d'orienter et accompagner les patients dans des parcours de soin de 1^{er} et second recours, en prenant en compte leur environnement psycho social, environnemental et leur capacité d'agir, de se mobiliser pour atteindre un état de santé satisfaisant.

L'objectif est également de stabiliser les patients durant cette période de soins afin d'éviter les ruptures de prise en charge et par conséquent l'aggravation de la maladie.

La médecin a donc pour missions :

- Emettre un avis sur les admissions des nouveaux patients
- Elaborer le projet de soins, en collaboration avec le personnel soignant et s'assurer de son application et aboutissement
- Coordonner le travail de l'équipe soignante de l'établissement, en lien avec les différents intervenants libéraux (médecins, IDE, kinésithérapeutes, orthophonistes etc.)
- Elaborer un rapport annuel d'activité médicale avec le personnel soignant
- Organiser des visites médicales, en présence de l'équipe soignante et prescrire des ordonnances, en cas de besoin : urgence, absence du médecin traitant, etc...

L'infirmière

L'infirmière est garante du respect du parcours de soin des personnes accueillies en LHSS. Elle est notamment en charge de :

- Coordonner les soins des hébergés avec les professionnels de la santé de ville et orienter le public vers les différents partenaires (prise de rendez-vous, réception des comptes-rendus)
- Planifier si besoin le passage de soins d'une infirmière libérale
- Assurer les soins des hébergés n'ayant pas encore de droits à la santé ouverts (pansement, injection, aérosolthérapie...)
- Préparer les semainiers des patients
- Assurer la gestion de la pharmacie, des stocks médicamenteux et du matériel
- Programmer et participer aux visites médicales avec le médecin coordonnateur, dans le cadre du projet de soins du patient
- Transmettre une relève médicale et travailler autour des dossiers d'admission LHSS avec le médecin
- Préparer les nouvelles entrées LHSS (réception des documents médicaux, création d'un dossier de soins)
- Réaliser des entretiens infirmier : temps d'écoute, entretien motivationnel
- Elaborer un projet de soin personnalisé en équipe avec le référent social et le patient
- Veiller à l'application des prescriptions médicales ainsi que l'observance médicamenteuse.

L'AES : Accompagnante Educatif et Social

En collaboration avec l'infirmière, elle assure l'accompagnement des rendez-vous médicaux ainsi que coréférence des usagers du dispositif LHSS. Elle participe à l'animation de la vie sociale.

Le rôle de l'AES se situe à la frontière de l'éducatif et du soin. L'AES prend soin des personnes par une aide de proximité permanente, en les accompagnant tant, dans les actes essentiels de la vie quotidienne, que dans les activités de vie sociale, de loisirs et de soins.

Elle assure plus particulièrement les missions suivantes :

- Accompagnement aux rendez-vous médicaux
- Préparation des chambres après départ
- Surveillance des régimes alimentaires
- Elaboration de projets d'animation
- Suivi des commandes hygiène
- Participation au projet des patients avec l'infirmière et l'éducateur
- Rencontre des partenaires
- Aide à la prise des traitements
- Délivrance des traitements en pharmacie pour les personnes ne pouvant se les procurer (pour invalidité physique ou mentale)

A travers l'accompagnement et l'aide concrète qu'elle apporte, l'AES établit une relation attentive, sécurisante pour prévenir et rompre l'isolement des personnes. Elle essaie d'appréhender leurs besoins et leurs attentes afin de leur apporter une réponse adaptée. Elle a un rôle d'encouragement et de soutien à la communication.

Travailler ensemble pour mieux soigner

Les avantages à soigner en équipe sont nombreux. Chaque professionnel donne sa vision de la situation du patient et peut apporter des éléments d'observations. Le projet de soins du patient est coconstruit avec le référent social qui complète l'équipe médicale pour élaborer un plan d'accompagnement respectant à la fois les obligations de soins ainsi que les envies et difficultés de la personne accompagnée. Si les compétences de l'infirmière, du médecin, de l'éducateur et de l'AES ne sont pas les mêmes, elles se complètent et sont essentielles pour veiller à une prise en charge complète.

Mise en place d'une communication étroite entre le médical et le social

Le lien entre l'équipe de travailleurs sociaux et le Pôle médical du CHRSU est un incontournable dans la prise en charge globale des personnes accueillies. Un désir de communication plus approfondie et d'échanges a été porté par toute l'équipe et pour remédier à cela, nous avons pu mettre en place des outils de transmission, des temps de concertation dédiés à l'élaboration et le suivi des projets de soins et sociaux.

Des entretiens coopératifs avec l'éducateur référent, l'infirmière et le patient ont lieu une fois par mois. L'objectif est de mettre en place le projet de soin, de formaliser des objectifs d'un point de vue médical mais aussi social et de les réévaluer si besoin.

Protocoliser les pratiques

En 2023 et 2024 l'équipe LHSS du St Didier a commencé un travail de formalisation des outils/protocoles afin de les réactualiser. L'équipe a pu rencontrer l'équipe du LHSS du Teil afin de travailler à la mise en place de ces outils, de travailler à une mutualisation et d'aborder le fonctionnement LHSS mobile

- Protocoles liés aux dotations de pharmacie et de toxiques
- Dossier de soin remanié
- Dossier d'urgence et de liaison vers les services hospitaliers
- Nouveau protocole et organisation concernant la distribution des médicaments

Ce travail vise à structurer en 2024 un fonctionnement pérenne et sur du long terme.

Les partenaires santé

TEMPO, Addiction France, l'US2A, l'ADHEC, le CEGID entres autres, représentent un ensemble d'acteurs incontournables pour la prise en charge médicale, qui, rappelons-le est temporaire au sein de notre structure. Si les LHSS ont pour vocation d'initier une forme d'alliance thérapeutique afin de permettre une continuité des soins et une prise en charge médicale en adéquation avec le projet de vie sociale des personnes accompagnées (lieu de vie, formations, métiers, enfants, famille...), il n'en reste pas moins que les acteurs du territoire sont de véritables ressources, et à terme un repère pour les patients sortants de notre établissement.

Au-delà de la prise en compte du problème de santé d'entrée, l'accent est mis sur la réduction des risques de "pathologie associée" liée à toutes formes d'addictions notamment (tabac, l'alcool, drogues). Dans un 2nd temps, l'observance thérapeutique et le respect des règles

hygiéno-diététiques mais aussi celles du règlement intérieur relative à la vie collective, sont abordées afin de développer le pouvoir d'agir et le savoir agir afin de recouvrer une santé mentale et physique satisfaisante.

Le soutien présentiel de l'Equipe Mobile Précarité Psy

Le CHRSU ST DIDIER se voit renforcé des compétences des infirmiers psychiatriques du CHDV à raison d'une demi-journée tous les 15 jours, les jeudis matin. Sur sollicitation de l'équipe et/ou du résident et avec l'accord de ce dernier, des entretiens sont réalisés pour prendre en compte la personne dans sa globalité. L'équipe médicale s'assure de rétablir l'intégrité physique et psychique de l'individu, à découvrir et comprendre ses difficultés et à lui apporter les moyens de les résoudre, en collaboration avec l'équipe pluridisciplinaire. Leur mission « d'aller vers » permet d'assurer une certaine proximité dans le but de susciter l'adhésion aux soins.

Un partenariat « au quotidien »

Quotidiennement, l'équipe est en lien avec différents prestataires qui interviennent à plusieurs échelles et dans des domaines variés, mais sans qui, la prise en charge ne pourrait se faire au CHRSU : infirmiers libéraux, kinésithérapeutes, pharmacie, équipe mobile du SEMISS, centre de santé du Diaconat Protestant, Accueil de Jour.

S'entourer de nouveaux partenaires

Face à la complexité des situations et à l'augmentation du nombre de patients en LHSS, depuis cette fin d'année 2023, l'équipe médicale se voit renforcée par des passages d'infirmiers libéraux pour les soins de type technique, les réfections de piluliers, les surveillances d'état clinique en soutien à l'infirmière coordinatrice du dispositif et en suppléance le week-end si besoin.

De plus, un lien étroit se met en place avec les services de la CPAM qui proposent des ressources soutenant pour les équipes qui se retrouvent en difficulté dans l'orientation et l'accès aux soins du public : Dispositif d'Appui à la Coordination (DAC), Prado, Permanence d'Accès aux Soins de Santé (PASS) du CH Valence.

Enfin, récemment s'est mis en place un lien avec le Dispositif d'Accompagnement à la Pratique Physique Adaptée (DAPAP) ayant pour vocation d'accompagner toute personne dans la gestion de sa maladie, via le support de l'activité physique, qui se veut adaptée et régulière.

Le processus d'accompagnement en LHSS



Les souhaits pour 2024

En 2024, au niveau du LHSS, nous souhaitons :

- La mise en place :
 - D'outils/protocoles pérennes
 - D'un suivi/évaluation de ces outils à 3/6 mois d'utilisations
 - De rencontres formels de collaboration entre le LHSS du Teil et nous
 - D'un travail de réflexion sur l'évolution de ce service et sa mise en œuvre (Elargissement à LHS mobile/déplacement du service...)
- La structuration d'actions transversales en interne au CHRSU/LHSS St Didier dans l'accompagnement de nos hébergés
- La mise en place d'actions de sensibilisations/prévention santé et recherche de partenaires extérieurs
- L'autonomisation des hébergés dans la gestion des soins et prises des traitements.

9. L'ANNÉE 2024 : QUELLES PERSPECTIVES POUR LE CHRSU ST DIDIER ?

Le CHRSU ST DIDIER a besoin de stabilisation autant dans l'équipe que dans son processus d'accompagnement des hébergés.

Un travail de fond sur :

- Le sens des missions
- Le Faire équipe
- Le travail avec nos hébergés et nos bénévoles
- La transversalité en interne des pratiques (CHRS/ LHSS du Teil)
- Le développement de nos partenariats (ouverture vers l'extérieur).

Cela passera par :

- Un travail autour du projet de service
- Une réactualisation de nos procédures et de nos outils
- Une réorganisation interne de l'équipe
- Un réaménagement des locaux



Groupement de Coopération Sociale
ÉTAPE • DIACONAT • ANAÏS

CHRSU ST DIDIER

4 rue St Didier
26000 VALENCE

Tél. 04 75 56 08 92

Fax 04 75 43 52 97

chrsu@diaconat26-07.org